

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 371

13 février 2008

SOMMAIRE

Abatel S.A.	17808	Inspect Holding S.A.	17789
Aladin Holding S.A.	17771	Kamaria Investments S.à r.l.	17784
Amberes	17805	LFPI Property S.à r.l.	17777
Americourt S.A.	17777	Locasierra S.à r.l.	17804
Aztec (Luxembourg) Scs	17790	LuxCo UK S.à r.l.	17804
BF Investment S.A.	17784	M2M Data Networks Holding S.A.	17766
Black Diamond CLO 2006-1 (Luxembourg) S.A.	17786	Materis Parent S.à r.l.	17768
Blue Chip Selection Advisory Company	17783	Meters S.A.	17774
Blue Marine Ltd S.A.	17771	MGF Luxembourg S.à r.l.	17765
BRE/Italy Finance S.à r.l.	17806	Naptilia S.à r.l.	17783
BRE/Italy Investor S.à r.l.	17806	Nosig S.A.	17768
BRM Holding S.à r.l.	17790	Pana Invest	17767
Brutin S.A.	17774	PMS - Plaster Machinery Solutions S.A. ..	17773
C&A Europe (Luxembourg) Scs	17789	Praetor Global Fund	17782
Cerisiers S.A.	17767	Private Equity Selection International (PE- SI) 1 S.A.	17763
Château Prado S.à r.l.	17805	Private Estate Life S.A.	17792
Desmo Investments S.à r.l.	17785	Re-Lux-Tif S.A.	17771
Dlux Holdco S.à r.l.	17778	Renu Holding S.A.	17773
EDS Professionnel Secteur Financier (PSF) Luxembourg S.A.	17782	Rosavent S.à r.l.	17785
EPF Capital Business Park S.à r.l.	17789	Seth S.à r.l.	17793
EPF Holdings 11 S.à r.l.	17778	Sireo Immobilienfonds No. 5 Libero II S.à r.l.	17804
Europa Ruby S.à r.l.	17788	Sireo Immobilienfonds No. 5 Libero I S.à r.l.	17794
Eurosat S.à r.l.	17794	Sireo Immobilienfonds No. 5 Libero IV S.à r.l.	17806
Fidarc S.à r.l.	17790	Société civile immobilière JABO	17774
Fintal Holding S.A.	17767	Société civile immobilière JABO	17773
Flora Park S.à r.l.	17790	Société Holding pour le Financement Im- mobilier S.A.	17803
Flower Werding S.à r.l.	17787	Société Holding pour le Financement Im- mobilier S.A.	17803
Frisör Thonet Sarl	17793	Solar Chemical S.A.	17795
GENERAL TRADING, société générale pour l'importation et l'exportation S.à r.l.	17793	Stradivarius S.A.	17787
Giala S.A.	17765	Structura	17786
Hega Europe S.A.	17772	Sudimolux S.A.	17807
Hentur Holding S.A.	17769	Tiga S.A.	17785
Hydropower S.A.	17765		

Transsped GmbH	17803	Wyles Group Holding S.A.	17766
Vandelay Industries S.à r.l.	17802	Xollen Invest S.à r.l.	17795
Viale Marconi Immobiliare S.à.r.l.	17803	Yernik S.A.	17772
Victoria Quarter (Lux) 2	17802	Zarita Investments S.à r.l.	17784

Private Equity Selection International (PESI) 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 83.305.

L'an deux mille sept, le vingt décembre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

A comparu:

La Société CACEIS BANK LUXEMBOURG, ayant son siège social à Luxembourg, 5, allée Scheffer, ici représentée par: Mademoiselle Christelle Vaudémont, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Monsieur Jean-Marc Servais, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme PRIVATE EQUITY SELECTION INTERNATIONAL (PESI) 1 S.A., ayant son siège social au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 83.305, constituée suivant acte reçu le 28 juin 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 103 du 19 janvier 2002, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 21 septembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2482 du 2 novembre 2007;

en vertu d'un pouvoir à lui conféré aux termes de décisions du conseil d'administration ci-après relatées.

Lequel comparant, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter, ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Aux termes de l'article cinq des statuts, le capital autorisé de la société a été fixé à quinze millions d'euros (15.000.000,- EUR) représenté par un million cinq cent mille (1.500.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune et le conseil d'administration a été autorisé de décider de la réalisation de cette augmentation de capital, l'article cinq des statuts se trouvant alors modifié de manière à correspondre à l'augmentation de capital intervenue.

II.- Suivant diverses décisions prises en assemblées générales des actionnaires, et documentées par actes du notaire instrumentant, le conseil d'administration a été autorisé à émettre des obligations convertibles dans le cadre du capital autorisé statutaire.

III.- Que le conseil d'administration, en diverses réunions, en conformité des pouvoirs à lui conféré aux termes de l'article 5 des statuts et dans le cadre des emprunts obligataires émis par la société, a constaté plusieurs conversions et décidé en conséquence quatre augmentations du capital souscrit dans le cadre du capital autorisé, à savoir:

1) en exécution des décisions prises lors de sa réunion du 24 septembre 2007, à concurrence de 195.720,- EUR (cent quatre-vingt-quinze mille sept cent vingt Euros) pour porter le capital social de son montant actuel de 792.180,- EUR (sept cent quatre-vingt-douze mille cent quatre-vingts Euros) à un montant de 987.900,- EUR (neuf cent quatre-vingt-sept mille neuf cents Euros) par la création de 19.572 (dix-neuf mille cinq cent soixante-douze) actions nouvelles de catégorie «C6», d'une valeur nominale de 10,- EUR (dix Euros) chacune, donnant les mêmes droits que les actions anciennes,

toutes souscrites suite à conversions par les actionnaires suivants:

- dix-neuf mille cinq cent soixante-douze (19 572) actions souscrites par PREDICA 2007, Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) de droit français.

2) en exécution des décisions prises lors de sa réunion du 6 novembre 2007, à concurrence de 54.300,- EUR (cinquante-quatre mille trois cents Euros) pour porter le capital social de son montant actuel de 987.900,- EUR (neuf cent quatre-vingt-sept mille neuf cents Euros) à un montant de 1.042.200,- EUR (un million quarante-deux mille deux cents Euros) par la création de 5.430 (cinq mille quatre cent trente) actions nouvelles de catégorie «VEST», d'une valeur nominale de 10,- EUR (dix Euros) chacune, donnant les mêmes droits que les actions anciennes,

toutes souscrites suite à conversions par les actionnaires suivants:

- huit cent huit (808) actions souscrites par PRIVATE EQUITY SELECTION N ° 2, COMPARTIMENT 1, Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) de droit français.

- cinq cent cinquante-trois (553) actions souscrites par PRIVATE EQUITY SELECTION N ° 2, COMPARTIMENT 2, Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) de droit français.

- cinquante-sept (57) actions souscrites par PRIVATE EQUITY SELECTION INDIVIDUALS N ° 2, Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) de droit français.

- quatre mille douze (4.012) actions souscrites par PREDICA 2005, Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) de droit français.

3) en exécution des décisions prises lors de sa réunion du 27 novembre 2007, à concurrence de 1.530,-EUR (mille cinq cent trente Euros) pour porter le capital social de son montant actuel de 1.042.200,- EUR (un million quarante-deux mille deux cent Euros) à un montant de 1.043.730,- EUR (un million quarante-trois mille sept cent trente Euros) par la création de 153 (cent cinquante-trois) actions nouvelles de catégorie «VEST», d'une valeur nominale de 10,- EUR (dix Euros) chacune, donnant les mêmes droits que les actions anciennes,

toutes souscrites suite à conversions par les actionnaires suivants:

- vingt-deux (22) actions souscrites par PRIVATE EQUITY SELECTION N ° 2, COMPARTIMENT 1, Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) de droit français.

- quinze (15) actions souscrites par PRIVATE EQUITY SELECTION N ° 2, COMPARTIMENT 2, Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) de droit français.

- deux (2) actions souscrites par PRIVATE EQUITY SELECTION INDIVIDUALS N ° 2, Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) de droit français.

- cent quatorze (114) actions souscrites par PREDICA 2005, Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) de droit français.

4) en exécution des décisions prises lors de sa réunion du 17 décembre 2007, à concurrence de 43.500,- EUR (quarante-trois mille cinq cents Euros) pour porter le capital social de son montant actuel de 1.043.730,- EUR (un million quarante-trois mille sept cent trente Euros) à un montant de 1.087.230,- EUR (un million quatre-vingt-sept mille deux cent trente Euros) par la création de 4.350 (quatre mille trois cent cinquante) actions nouvelles de catégorie «PER», d'une valeur nominale de 10,- EUR (dix Euros) chacune, donnant les mêmes droits que les actions anciennes,

toutes souscrites suite à conversions par les actionnaires suivants:

- quatre mille trois cent cinquante (4.350) actions souscrites par PREDICA 2006, Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) de droit français.

Des extraits des procès-verbaux desdites réunions, après avoir été signés ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte avec lequel ils seront formalisés.

IV.- Les emprunts obligataires et donc toutes les actions nouvelles converties ont été libérées intégralement en numéraire par versements à un compte bancaire au nom de la société PRIVATE EQUITY SELECTION INTERNATIONAL (PESI) 1 S.A., prédésignée, de sorte que la somme totale de 295.050,- EUR (deux cent quatre-vingt-quinze mille cinquante euros) a été mise à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives requises.

V.- Suite à la réalisation de cette tranche de l'augmentation de capital autorisée, le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié en conséquence et a la teneur suivante:

« **Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à 1.087.230,- EUR (un million quatre-vingt-sept mille deux cent trente Euros), représenté par 108.723 (cent huit mille sept cent vingt-trois) actions réparties comme suit:

- 1.550 (mille cinq cent cinquante) actions de souscription initiale;
 - 3.943 (trois mille neuf cent quarante-trois) actions de catégorie «JH»;
 - 837 (huit cent trente-sept) actions de catégorie «PAI»;
 - 8.317 (huit mille trois cent dix-sept) actions de catégorie «CIP»;
 - 7.011 (sept mille onze) actions de catégorie «ACC»;
 - 8.124 (huit mille cent vingt-quatre) actions de catégorie «S3»;
 - 39.337 (trente-neuf mille trois cent trente-sept) actions de catégorie «VEST»;
 - 17.632 (dix-sept mille six cent trente deux) actions de catégorie «PER»;
 - 21.972 (vingt et un mille neuf cent soixante-douze) actions de catégorie «IC6»;
- chacune libérée intégralement et d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR).»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de 4.700,- EUR

Dont acte, passé à Luxembourg, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: C. Vaudemont, J.-M. Servais, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2007, Relation: LAC/2007/43489. — Reçu 2.950,50 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 21 janvier 2008.

P. Decker.

Référence de publication: 2008015546/206/108.

(080012197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Giala S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 105.936.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2007

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, avec adresse professionnelle au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Madame Denise Vervae, avec adresse professionnelle au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, et Monsieur Pierre Schill, avec adresse professionnelle au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS S.à r.l., ayant son siège social au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008015197/506/19.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2008, réf. LSO-CM01658. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

MGF Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 68.068.

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire du 10 août 2007, que la dénomination sociale de l'associé unique de notre société a été changée en MGF LOGISTIQUE NORD.

Depuis, les parts sociales sont réparties comme suit:

	Parts sociales
MGF LOGISTIQUE NORD	100

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2008.

MGF LUXEMBOURG S.à r.l.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008015199/545/19.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM06868. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Hydropower S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 81.496.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 7 décembre 2007

Décision est prise de ratifier la délibération du Conseil d'Administration du 4 octobre 2006 de coopter Monsieur De Bernardi Alexis, licencié en sciences économiques, avec adresse professionnelle au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, comme nouvel administrateur à la place de Monsieur De Bernardi Angelo.

Monsieur Reggiori Robert et Monsieur De Bernardi Alexis sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Heitz Jean-Marc est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Monsieur Rossi Jacopo, employé privé, né le 20 avril 1972 à San Dona Di Piave (Italie), domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé administrateur en remplacement de Madame Ries-Bonani Marie-Fiore, administrateur sortant. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Pour extrait sincère et conforme
HYDROPOWER S.A.

R. Reggiori / A. De Bernardi
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008015200/545/24.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2007, réf. LSO-CL06679. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

**Wyless Group Holding S.A., Société Anonyme,
(anc. M2M Data Networks Holding S.A.).**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 128.744.

L'an deux mille huit, le quinze janvier.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme M2M DATA NETWORKS HOLDING S. A., avec siège à L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté, RC B N ° 128.744), constituée suivant acte notarié du 29 mai 2007, publié au Mémorial C N ° 1548 du 25 juillet 2007

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Sacha Arosio, employé privé, demeurant à Schuttrange.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Josée Quintus-Claude, employée privée, demeurant à Pétange.

L'assemblée élit comme scrutateur: Monsieur Georges Brimeyer, retraité, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de la société sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Changement de la raison sociale en WYLESS GROUP HOLDING S.A.,
2. Modification afférente de l'article 1^{er} des statuts

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris la résolution suivante à l'unanimité des voix:

Résolution

L'assemblée générale décide de changer la raison sociale en WYLESS GROUP HOLDING S.A.

En conséquence l'article 1^{er} des statuts aura désormais la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de WYLESS GROUP HOLDING S.A.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte sont estimés à huit cent soixante euros (€ 860,-)

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, Notaire, par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: G. Brimeyer, S. Arosio, J. Quintus-Claude, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 janvier 2008, Relation: EAC/2008/837. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 22 janvier 2008.

G. d'Huart.

Référence de publication: 2008015556/207/46.

(080012047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Fintal Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 74.746.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 8 janvier 2008

Le Conseil d'Administration a pris note de la décision suivante:

LAYCA (MANAGEMENT) S.A. a, en date du 5 décembre, désigné Monsieur Luca Gallinelli, Senior Manager, ayant son adresse professionnelle au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, en tant que son représentant permanent au Conseil d'Administration de FINTAL HOLDING S.A. avec effet immédiat, en remplacement de Monsieur Antonio Longo, démissionnaire.

Luxembourg, le 8 janvier 2008.

MERCURIA SERVICES

Un Mandataire

Signature

Référence de publication: 2008015201/1005/19.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM07119. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Cerisiers S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 118.207.

—
Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration en date du 28 décembre 2007

Il résulte d'une décision prise par le Conseil d'Administration en date du 28 décembre 2007 que les points suivants ont été acceptés:

- La démission de Madame Rita Goujon en tant que représentant permanent de la société KARIAN S. à r. l., administrateur de la Société, avec effet au 3 décembre 2007.

- La nomination de Monsieur Michel E. Raffoul en tant que représentant permanent de la société KARIAN S. à r. l., administrateur de la Société, avec effet au 3 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2008.

MERCURIA SERVICES S.A.

Mandataire

Signature

Référence de publication: 2008015202/1005/21.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM06949. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Pana Invest, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 47, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 122.119.

—
A dater de ce jour, la société AVANCED ACCOUNTANTS AND ASSOCIATES LTD démissionne de sa fonction de Commissaire aux Comptes de la société suivante: PANA INVEST S.A. - R.C.S.L. N ° B 122.119

Le 17 décembre 2007.

AVANCED ACCOUNTANTS AND ASSOCIATES LTD

Signature

Référence de publication: 2008015240/1969/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2008, réf. LSO-CM05639. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Nosig S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 74.668.

—
EXTRAIT

Le conseil d'administration du 7 janvier 2008 a accepté les points suivants:

- La nomination de Monsieur Antonio Longo en tant que représentant permanent de la société LAYCA (MANAGEMENT) S.A. en date du 21 août 2007.
- La révocation de Monsieur Antonio Longo en tant que représentant permanent de la société LAYCA (MANAGEMENT) S.A., remplacé par Monsieur Luca Gallinelli avec effet en date du 4 décembre 2007.
- La nomination de Monsieur Michel E. Raffoul en tant que représentant permanent de la société NUTAN (MANAGEMENT) S.A. en date du 21 août 2007.
- La nomination de Madame Catherine Koch en tant que représentant permanent de la société NAIRE (MANAGEMENT) S.A. en date du 21 août 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2008.

MERCURIA SERVICES

Un mandataire

Signature

Référence de publication: 2008015206/1005/24.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM07071. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Materis Parent S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 83.500.000,00.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 2, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 115.396.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique de la société 2 MWIN S.à r.l., associé de la Société, prise en date du 14 juin 2007, que le siège de la société 2 MWIN S.à r.l., a été transféré avec effet à la date de cette résolution du 11, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg, au 2, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2008.

Pour MATERIS PARENT S.à r.l.

MERCURIA SERVICES

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008015211/1005/20.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM06957. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Hentur Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 57.909.

L'an deux mille sept, le trente novembre.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HENTUR HOLDING S.A. avec siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 57.909 (NIN 1997 4000 329),

constituée suivant acte reçu par le notaire Frank Baden, alors de résidence à Luxembourg, en date du 20 janvier 1997, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 231 du 10 mai 1997.

Le capital social de la société a été converti en Euros en vertu d'une résolution prise par l'assemblée générale ordinaire en date du 1^{er} août 2000, publiée au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 899 du 19 décembre 2000.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire Henri Hellinckx, alors de résidence à Mersch, en date du 3 février 2005, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 604 du 22 juin 2005.

L'assemblée est présidée par Monsieur Luc Verelst, directeur de société, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon,

qui désigne comme secrétaire Madame Claudine Boulain, employée privée, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Claire Sabbatucci, employée privée, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

Le bureau étant ainsi constitué Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour est conçu comme suit:

1.- Suppression de la valeur nominale des actions.

2.- Augmentation du capital social à concurrence du montant de treize euros et trente-et-un cents (€ 13,31), pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (€ 30.986,69) au montant de trente-et-un mille euros (€ 31.000,-), moyennant un apport en espèces de la somme de treize euros et trente-et-un cents (€ 13,31), ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

3.- Fixation d'une nouvelle valeur nominale d'un montant de cent euros (€ 100,-) par action, de sorte que le capital social au montant de trente-et-un mille euros (€ 31.000,-) est divisé en trois cent dix (310) actions de cent euros (€ 100,-) chacune.

4.- Modification de l'article 3 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 3. Le capital social est fixé à trente-et-un mille euros (€ 31.000,-), divisé en trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (€ 100,-) chacune.

Toutes les actions sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi.

Le capital souscrit peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.

5.- Changement de l'objet social de celui de société Holding 1929 en celui de société pleinement imposable et modification afférente de l'article 2 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société pourra également acheter, vendre, louer et gérer tout bien immobilier tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger

La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations, financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles, qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

6.- Modification de l'article 15 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 15. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

7.- Mandat au Conseil d'Administration d'exécuter les prédites résolutions.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste après avoir été signée par les comparants, a été signée ne varietur par le notaire instrumentant et restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

III. Il résulte de cette liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, sur l'ordre du jour dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de supprimer la valeur nominale des actions.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide une augmentation du capital social à concurrence du montant de treize euros et trente-et-un cents (€ 13,31), pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (€ 30.986,69) au montant de trente-et-un mille euros (€ 31.000,-), moyennant un apport en espèces de la somme de treize euros et trente-et-un cents (€ 13,31), ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de fixer une nouvelle valeur nominale d'un montant de cent euros (€ 100,-) par action, de sorte que le capital social de trente-et-un mille euros (€ 31.000,-) est divisé en trois cent dix (310) actions de cent euros (€ 100,-) chacune.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 3 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 3. Le capital social est fixé à trente-et-un mille euros (€ 31.000,-), divisé en trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (€ 100,-) chacune.

Toutes les actions sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi.

Le capital souscrit peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de changer l'objet social de la société de celui de société Holding 1929 en celui de société pleinement imposable. En conséquence l'article 2 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société pourra également acheter, vendre, louer et gérer tout bien immobilier tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger

La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations, financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles, qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 15 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 15. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Septième résolution

Le Conseil d'Administration est mandaté d'exécuter les présentes résolutions et tous pouvoirs lui sont accordés à cet effet.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour Monsieur le Président lève la séance.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants de tout ce qui précède, ces derniers, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: L. Verelst, C. Boulain, C. Sabbatucci, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 4 décembre 2007. Relation: ECH/2007/1535. — Reçu 0,1331 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 18 janvier 2008.

H. Beck.

Référence de publication: 2008015664/201/118.

(080011946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Re-Lux-Tif S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1818 Howald, 16, rue des Joncs.

R.C.S. Luxembourg B 86.715.

Le Conseil d'administration de RE-LUX-TIF SA marque son accord sur la nomination de Monsieur Bernard Liégeois, administrateur de sociétés, né le 13 février 1965 à Etterbeek (Belgique) et demeurant à B-3080 Tervuren, 51, Hoogvoorstweg à la fonction d'administrateur-délégué avec signature individuelle.

Fait à Luxembourg, le 3 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008015213/510/13.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2007, réf. LSO-CL04307. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Aladin Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 25.704.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 22 juin 2007

- La démission des sociétés FINDI S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, LOUV S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et MADAS S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg de leur mandat d'Administrateur, est acceptée.

- Madame Isabelle Schul, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, Madame Saliha Boulhais, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et Monsieur François Lanners, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont nommés nouveaux Administrateurs en remplacement des Administrateurs démissionnaires. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Fait à Luxembourg, le 22 juin 2007.

Certifié sincère et conforme

ALADIN HOLDING S.A.

I. Schul / S. Boulhais

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008015217/795/24.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM06863. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Blue Marine Ltd S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 50.356.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale des actionnaires de la société tenue en session extraordinaire au siège social à Luxembourg le 27 décembre 2007 à 10.00 heures

L'assemblée Générale prend acte du changement de dénomination du commissaire aux comptes de la Société qui désormais s'appelle: FIDUCIAIRE FRH S.A.R.L., RCS Luxembourg B N ° 58.155, 134, route d'Arlon, L-8008 Strassen.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme
S. Perrier
Administrateur

Référence de publication: 2008015250/1053/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2008, réf. LSO-CM04123. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Yernik S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 98.667.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 20 juin 2007

- La démission de la société LOUV S.à r.l, S.à r.l. de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg de son mandat d'Administrateur, est acceptée;

- Madame Isabelle Schul, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, est nommée nouvel Administrateur en remplacement de l'Administrateur démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Fait à Luxembourg, le 20 juin 2007.

Certifié sincère et conforme
YERNIK S.A.

C. Bitterlich / I. Schul

Administrateur, Présidente du Conseil d'Administration / Administrateur

Référence de publication: 2008015219/795/20.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM06740. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Hega Europe S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 45.801.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 15 juin 2007

- Les démissions des sociétés LOUV S. à r. l., MADAS S. à r. l. et EFFIGI S. à r. l. de leur mandat d'Administrateur sont acceptées.

- Monsieur Thierry Simonin, employé privé, né le 19 juillet 1974 à Mont-Saint-Martin (France), demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, Monsieur Philippe Stanko, employé privé, né le 15 janvier 1977 à Wittlich (Allemagne), demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, né le 21 novembre 1961 à Etterbeek (Belgique), demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont nommés comme nouveaux Administrateurs en leur remplacement. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Fait à Luxembourg, le 15 juin 2007.

Certifié sincère et conforme
HEGA EUROPE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008015220/795/23.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM06824. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Société civile immobilière JABO.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg E 1.813.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Baden
Notaire

Référence de publication: 2008016049/7241/11.

(080012343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Renu Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.
R.C.S. Luxembourg B 13.155.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 8 mai 2007

- La démission des sociétés FINDI S.à r.l., FIDIS S.à r.l. et MADAS S.à r.l. de leur mandat d'Administrateurs est actée.
- Monsieur Christian François, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, Monsieur Stéphane Baert, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et Madame Céline Bonvalet, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont nommés nouveaux Administrateurs en leur remplacement. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Fait à Luxembourg, le 8 mai 2007.

Certifié sincère et conforme

RENU HOLDING S.A.

S. Baert / C. François

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008015221/795/21.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM06762. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

PMS - Plaster Machinery Solutions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 131.065.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 2 janvier 2008 que:

- Monsieur Olivier Dorier a démissionné en sa qualité d'administrateur.
- Monsieur Luc Gerondal, né le 23 avril 1976 à Kinshasa (République Démocratique du Congo) et demeurant professionnellement au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, a été coopté administrateur, en remplacement de Monsieur Olivier Dorier, démissionnaire.

Il reprendra le mandat de son prédécesseur.

- Le siège social de la société est transféré au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008015223/6312/21.

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2008, réf. LSO-CM06582. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Brutin S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 55.497.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008015329/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2007, réf. LSO-CL02334. - Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080011951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Meters S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 56.918.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 3 janvier 2006 que les modifications suivantes ont été adoptées:

- Administrateur: le mandat de Monsieur Yves Pirenne a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2011.

- Administrateur: le mandat de Monsieur Patrick Meunier a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2011.

- Commissaire aux Comptes: le mandat de la société MRM CONSULTING S.A a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2011.

Pour extrait sincère et conforme

METERS SA

P. Houbert

Administrateur

Référence de publication: 2008015224/6102/22.

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2008, réf. LSO-CM05831. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080012058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Société civile immobilière JABO, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg E 1.813.

L'an deux mille sept, le dix-neuf décembre.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

ont comparu:

1) Monsieur Christian Bernard, conseil économique, demeurant à professionnellement à L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie,

ici représenté par Monsieur Eric Bernard, expert comptable, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 14 décembre 2007.

2) Mademoiselle Eliane Bernard, employée privée, demeurant à L-5835 Alzingen, 12, rue Hondsbreck,

ici représentée par Monsieur Eric Bernard, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg le 16 décembre 2007.

Les procurations prémentionnées resteront annexées aux présentes.

Lesquels comparants, représentés comme indiqué ci-avant, agissant en leur qualité de seuls associés de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE JABO, ayant son siège à Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, ont requis le notaire d'acter ce qui suit:

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes: Première résolution:

L'assemblée décide une refonte intégrale des statuts afin de leur conférer désormais la teneur suivante.

«Titre I^{er} . - Objet, dénomination, Durée, Siège

Art. 1^{er}. Il existe une société civile immobilière particulière (la «Société») qui a pour objet principal l'acquisition, le lotissement et la vente de terrains ainsi que l'acquisition, la construction, l'aménagement, la mise en valeur, la gestion et la vente d'immeubles, sans préjudice de toutes autres activités nécessaires ou utiles susceptibles de favoriser soit directement, soit indirectement, la réalisation de cet objet.

Art. 2. La Société existe sous la dénomination de SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE JABO.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Le siège de la Société est établi à Luxembourg, à l'endroit à fixer par les associés en assemblée générale.

Titre II. - Apports, Capital, Parts sociales

Art. 5. Le capital social est fixé à deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-); représenté par cent (100) parts sociales sans désignation de valeur nominale. Les parts sociales sont entièrement libérées.

Art. 6. La cession des parts s'opère par acte authentique ou sous seing privé, en observant les dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

Les parts sont librement cessibles entre associés.

Elles ne pourront être cédées à des tiers non associés qu'avec l'agrément d'associés possédant les trois quarts des parts sociales.

Les parts ne peuvent être transmises pour cause de décès à des non associés qu'avec l'agrément des trois quarts des voix appartenant aux associés survivants.

Art. 7. Chaque part donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes.

Art. 8. Dans leurs rapports respectifs, les associés sont tenus des dettes de la Société chacun dans la proportion du nombre de parts qu'il détient. Vis-à-vis des créanciers de la Société les associés sont tenus des ces dettes conformément à l'article 1863 du Code Civil.

Dans tous les actes qui contiendront des engagements au nom de la Société, le gérant devra, sauf accord contraire et unanime des associés, sous sa responsabilité, obtenir des créanciers une renonciation formelle au droit d'exercer une action personnelle contre les associés, de telle sorte que lesdits créanciers ne puissent tenter d'action et de poursuite que contre la présente Société et sur les biens qui lui appartiennent.

Art. 9. La Société ne sera pas dissoute par le décès d'un ou de plusieurs des associés, mais continuera entre le ou les survivants et les héritiers de l'associé ou des associés décédés.

L'interdiction, la faillite, la liquidation judiciaire ou la déconfiture d'un ou de plusieurs des associés ne mettent pas fin à la Société, qui continuera entre les autres associés, à l'exclusion du ou des associés en état d'interdiction, de faillite, de liquidation judiciaire ou de déconfiture. Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les copropriétaires indivis sont tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la Société par un seul d'entre eux ou par un: mandataire commun pris parmi les autres associés.

En cas de démembrement de la propriété de parts sociales entre nus-propriétaires et usufruitiers, le droit de vote appartient dans tous les cas au seul usufruitier.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelque main qu'elle passe.

La propriété d'une part emporte de plein droit l'adhésion aux statuts et aux résolutions prises par l'assemblée générale.

Titre III. - Administration de la Société

Art. 10. La Société est gérée par Monsieur Bob Bernard et Monsieur Christian Bernard. Leur mandat est à durée illimitée.

Art. 11. Chaque gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et faire autoriser tous les actes et opérations rentrant dans son objet.

Il a notamment les pouvoirs suivants, lesquels sont énonciatifs et non limitatifs:

Il administre les biens de la Société et il la représente vis-à-vis des tiers et toutes administrations; il consent ou accepte et résilie tous baux et locations, pour le temps et aux prix, charges et conditions qu'il juge appropriés; il touche les sommes dues à la Société à tel titre et pour telle cause que ce soit, il paie toutes celles qu'elle peut devoir et en ordonne le paiement. Il règle et arrête tous comptes avec tous créanciers et débiteurs. Il exerce toutes les actions judiciaires tant en demandant qu'en défendant.

Il autorise aussi toutes ventes, traités, transactions, compromis, tous acquiescements et désistements, ainsi que toutes subrogations, et toutes mainlevées d'inscriptions hypothécaires, privilèges et droits de résolution, saisies, oppositions et autres droits avant ou après paiement. Il arrête les états de situation et les comptes qui doivent être soumis à l'assemblée générale des associés; il statue sur toutes propositions à lui faire et arrête son ordre du jour.

Il peut déléguer les pouvoirs qu'il jugera appropriés pour l'administration courante de la Société et l'exécution des décisions.

Il peut en outre conférer à telle personne que bon lui semble des pouvoirs pour un ou plusieurs objets déterminés.

Art. 12. La Société se trouve engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de chaque gérant.

Titre IV. - Assemblée générale, Année sociale

Art. 13. Les associés se réunissent chaque année en assemblée générale dans les six mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Tous les associés ont le droit d'assister aux assemblées générales et chacun d'entre eux peut s'y faire représenter.

Lorsque l'assemblée générale est appelée à délibérer dans des cas autres que ceux prévus à l'article 17 ci-après, elle doit être composée d'associés représentant les deux tiers au moins de toutes les parts. Si cette condition n'est pas remplie, l'assemblée générale est convoquée à nouveau et elle délibère valablement quel que soit le nombre de parts représentées, mais seulement sur les objets à l'ordre du jour de la première réunion. En cas de démembrement de parts sociales entre nus-propriétaires et usufruitiers, le droit de vote appartient au seul usufruitier, mais le nu-propriétaire a le droit d'assister à l'assemblée en tant qu'observateur.

Art. 15. Les délibérations sont prises à la majorité des voix des associés présents, sauf ce qui est stipulé à l'article 17 des statuts. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède et représente de parts sans limitation.

Art. 16. L'assemblée générale ordinaire entend le rapport du gérant sur les affaires sociales; elle discute, approuve ou redresse les comptes.

Elle délibère sur toutes les propositions portées à l'ordre du jour qui ne sont pas de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire.

Art. 17. L'assemblée générale extraordinaire peut apporter toutes modifications aux statuts, qu'elle qu'en soit la nature et l'importance.

Elle peut décider notamment:

- l'augmentation ou la réduction du capital social et la division afférente en parts sociales;
- la prorogation, la réduction de durée ou la dissolution anticipée de la Société, sa fusion ou alliance avec d'autres sociétés par intérêt ou par action, constituées ou à constituer;
- la transformation de la Société en société de toute autre forme;
- l'extension ou la restriction de l'objet social;
- la nomination de gérants.

Mais dans les divers cas prévus ci-dessus, l'assemblée générale ne peut délibérer valablement que si la majorité des associés, possédant les trois quarts des parts sociales, sont présents.

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre V. - Dissolution, Liquidation

Art. 19. En cas de dissolution anticipée de la Société, l'assemblée générale règle le mode de liquidation et nomme un ou plusieurs liquidateurs dont elle détermine les pouvoirs.

Les liquidateurs peuvent, en vertu d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire, faire l'apport à une autre société, civile ou commerciale, de la totalité ou d'une partie des biens, droits et obligations de la Société dissoute ou de la cession à une société ou à toute autre personne de ces mêmes droits, biens et obligations.

L'assemblée générale, régulièrement constituée, conserve pendant la liquidation, les mêmes attributions que durant le cours de la Société. Elle a notamment le pouvoir d'approuver les comptes de la liquidation et de donner quitus au liquidateur.

Le produit de la liquidation, après le règlement des engagements sociaux, est réparti entre les associés proportionnellement au nombre des parts possédées par chacun d'entre eux.

Titre VI. - Disposition générale

Art. 20. Les articles 1832 à 1872 du Code Civil, ainsi que la loi du dix août mil neuf cent quinze et ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

Deuxième résolution

L'assemblée confirme que les parts sociales de la Société sont détenues comme suit:

1. Monsieur Christian Bernard, conseil économique, demeurant professionnellement à 123, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg: cinquante (50) parts;
2. Mademoiselle Eliane Bernard, employée privée, demeurant à 12, rue Hondsbreck, L-5835 Alzingen: cinquante (50) parts.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Bernard, J. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2007. LAC/2007/42682. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 21 janvier 2008.

J. Baden.

Référence de publication: 2008015539/7241/140.

(080012338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Americourt S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 54.119.

— EXTRAIT

Il résulte de deux Assemblées Générales Extraordinaires tenues le 28 décembre 2007 et d'une résolution du Conseil d'Administration en date du même jour que les modifications suivantes ont été adoptées:

- Administrateur: Madame Maria Lobsiger, demeurant au 131 Calle Vallespir, 08014 Barcelone, Espagne, est nommée administrateur de la société avec effet au 28 décembre 2007. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2011.

- Administrateur: En conséquence de ce qui précède, le mandat d'administrateur de Madame Anna Meunier de Meis a pris fin avec effet au 28 décembre 2007.

- Administrateur-délégué: Madame Maria Lobsiger a été également nommée administrateur-délégué de la société avec effet au 28 décembre 2007. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2011.

Pour extrait sincère et conforme

AMERICOURT SA

P. Houbert

Administrateur

Référence de publication: 2008015225/6102/24.

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2008, réf. LSO-CM05832. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

LFPI Property S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 134.639.

— EXTRAIT

L'associé unique de la Société, SCI FMR 26, constituée et régie sous les lois de la France, ayant son siège social, 128, boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, a décidé en date du 11 décembre 2007:

- de révoquer, avec effet immédiat, M. Cornélius Bechtel comme gérant de la Société; et

- de nommer, pour une durée illimitée et avec effet immédiat, M. Carlo Schneider, Directeur Indépendant, né le 8 juin 1967 à Ettelbruck, Luxembourg, résidant 16, rue des Primevères, L-2351 Luxembourg, Luxembourg, comme gérant de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LFPI PROPERTY S.à r.l.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008015226/2460/21.

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2008, réf. LSO-CM05945. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080011953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

EPF Holdings 11 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 128.926.

—
Extrait des résolutions prises par les gérants de la Société le 3 septembre 2007

Les gérants de la Société ont décidé:

1. de nommer Monsieur Mark Doherty, né le 12 novembre 1966 à Dublin en Irlande et résidant professionnellement au 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg, gérant de la Société avec effet au 3 septembre 2007 et pour une durée illimitée,

2. de nommer délégués à la gestion journalière de la Société conformément à l'article 11 des statuts de la Société avec effet au 3 septembre 2007 et pour une durée illimitée, Messieurs:

- Mark Doherty, né le 12 novembre 1966 à Dublin en Irlande et résidant professionnellement au 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg,

- Jean-Christophe Ehlinger, né le 18 mai 1970 à Thionville en France et résidant professionnellement au 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg.

Pour extrait

EPF HOLDINGS 11 S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008015235/5499/25.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2008, réf. LSO-CM07589. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080011982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

DLUX Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 110.976.

—
In the year two thousand and seven, on the tenth day of December.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg),

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of DLUX HOLDCO S.à r.l. a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the «Company»), incorporated following a deed of the undersigned notary on 22 September 2005 published in the Mémorial C number 183 of 26 January 2006 and entered in the Luxembourg Register of Commerce and Companies, Section B, under the number 110976. The articles of incorporation have been amended for the last time following a deed of the undersigned notary on 3 July 2007, published in the Mémorial C number 2388 of 23 October 2007.

The extraordinary general meeting is declared open at 4.30 p.m., with Mr Marc Loesch, lawyer, residing in Luxembourg, in the chair,

who appointed as secretary Mr Pierre-Alexandre Lechantre, lawyer, residing in Luxembourg.

The extraordinary general meeting elected as scrutineer Mr Michael Jonas, lawyer, residing in Luxembourg.

The board of the extraordinary general meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

(i) The agenda of the extraordinary general meeting is the following:

Agenda:

1. To acknowledge that the Company currently holds all the twenty-one thousand three hundred (21,300) Class A Shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, issued by the Company.

2. To reduce the subscribed capital of the Company by an amount of five hundred thirty-two thousand five hundred euro (EUR 532,500.-) so as to reduce it from its current amount of three million sixty-two thousand five hundred euro (EUR 3,062,500.-) divided into twenty-one thousand three hundred (21,300) Class A Shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) Class B Shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) Class C Shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) Class D Shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) Class E Shares and sixteen thousand (16,000) Class F Shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, to an amount of two million five hundred thirty thousand euro (EUR 2,530,000.-) divided into twenty-one thousand three hundred (21,300) Class B Shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) Class C Shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) Class D Shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) Class E Shares and sixteen thousand (16,000) Class F Shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each and to cancel the twenty-one thousand three hundred (21,300) Class A Shares.

3. To set the amount of the Company's capital at two million five hundred thirty thousand euro (EUR 2,530,000.-) represented by twenty-one thousand three hundred (21,300) Class B Shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) Class C Shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) Class D Shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) Class E Shares and sixteen thousand (16,000) Class F Shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

4. To amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the capital reduction above proposed.

5. To confer all and any powers to the board of managers in order to implement the above proposed capital reduction.

6. Miscellaneous.

(ii) The shareholders present, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the extraordinary general meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

(iv) The whole subscribed capital being represented at the present extraordinary general meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this extraordinary general meeting, no convening notices were necessary.

(v) The present extraordinary general meeting is then regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

The extraordinary general meeting resolves, after deliberation, unanimously to take the following resolutions:

First resolution

The extraordinary general meeting resolves to acknowledge that the Company currently holds all the twenty-one thousand three hundred (21,300) Class A Shares having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, issued by the Company.

Second resolution

The extraordinary general meeting resolves to reduce, with immediate effect, the subscribed capital of the Company by an amount of five hundred thirty-two thousand five hundred euro (EUR 532,500.-) so as to reduce it from its current amount of three million sixty-two thousand five hundred euro (EUR 3,062,500.-), divided into twenty-one thousand three hundred (21,300) Class A Shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) Class B Shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) Class C Shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) Class D Shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) Class E Shares and sixteen thousand (16,000) Class F Shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, to an amount of two million five hundred thirty thousand euro (EUR 2,530,000.-), divided into twenty-one thousand three hundred (21,300) Class B Shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) Class C Shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) Class D Shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) Class E Shares and sixteen thousand (16,000) Class F Shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each and to cancel the twenty-one thousand three hundred (21,300) Class A Shares.

Third resolution

The extraordinary general meeting resolves to set, with immediate effect, the amount of the Company's subscribed capital at two million five hundred thirty thousand euro (EUR 2,530,000.-) represented by twenty-one thousand three hundred (21,300) Class B Shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) Class C Shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) Class D Shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) Class E Shares and sixteen thousand (16,000) Class F Shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

Fourth resolution

The extraordinary general meeting resolves to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company which shall forthwith read as follows:

« **Art. 5. first paragraph. Subscribed Capital.** The subscribed capital of the Company is set at two million five hundred thirty thousand euro (EUR 2,530,000.-) divided into twenty-one thousand three hundred (21,300) class B shares (the «Class B Shares») with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, twenty-one thousand three hundred (21,300) class C shares (the «Class C Shares») with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, twenty-one thousand three hundred (21,300) class D shares (the «Class D Shares») with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, twenty-one thousand three hundred (21,300) class E shares (the «Class E Shares») with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each and sixteen thousand (16,000) class F shares (the «Class F Shares») with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all of which are fully paid up.»

Fifth resolution

The extraordinary general meeting resolves to confer all and any powers to the board of managers in order to implement the above resolutions.

There being no other business, the extraordinary general meeting was closed at 05.00 p.m.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le dix décembre,

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société DLUX HOLDCO S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, avec siège social à 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (la «Société»), constituée suivant acte dressé par le notaire soussigné en date du 22 Septembre 2005, publié au Mémorial C numéro 183 du 26 janvier 2006 et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 110976. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné en date du 3 juillet 2007, publié au Mémorial C numéro 2388 du 23 octobre 2007.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 16.30 heures sous la présidence de Maître Marc Loesch, avocat, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Maître Pierre-Alexandre Lechantre, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée générale extraordinaire choisit comme scrutateur Maître Michael Jonas, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

(i) La présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Constatation de la détention par la Société de toutes les vingt et un mille trois cents (21.300) Parts Sociales de Catégorie A, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euro (EUR 25,-) chacune, émises par la Société.

2. Réduction du capital social souscrit de la Société d'un montant de cinq cent trente-deux mille cinq cents euros (EUR 532.500,-) afin de le réduire de son montant actuel de trois millions soixante-deux mille cinq cents euros (EUR 3.062.500,-) réparti en vingt et un mille trois cents (21.300) Parts Sociales de Catégorie A, vingt et un mille trois cents (21.300) Parts Sociales de Catégorie B, vingt et un mille trois cents (21.300) Parts Sociales de Catégorie C, vingt et un mille trois cents (21.300) Parts Sociales de Catégorie D, vingt et un mille trois cents (21.300) Parts Sociales de Catégorie E et seize mille (16.000) Parts Sociales de Catégorie F, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euro (EUR 25,-) chacune, à un montant de deux millions cinq cent trente mille euros (2.530.000,-) réparti en vingt et un mille trois cents (21.300) Parts Sociales de Catégorie B, vingt et un mille trois cents (21.300) Parts Sociales de Catégorie C, vingt et un mille trois cents (21.300) Parts Sociales de Catégorie D, vingt et un mille trois cents (21.300) Parts Sociales de Catégorie E et seize mille (16.000) parts sociales de Catégorie F, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et annulation des vingt et un mille trois cent (21.300) Parts Sociales de Catégorie A.

3. Fixation du montant du capital social de la Société à deux millions cinq cent trente mille euros (EUR 2.530.000,-) représentée par vingt et un mille trois cents (21.300) Parts Sociales de Catégorie B, vingt et un mille trois cents (21.300) Parts Sociales de Catégorie C, vingt et un mille trois cents (21.300) Parts Sociales de Catégorie D, vingt et un mille trois cents (21.300) Parts Sociales de Catégorie E et seize mille (16.000) parts sociales de Catégorie F, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euro (EUR 25,-) chacune, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

4. Modification de l'article 5, premier paragraphe, des statuts de la Société afin de refléter la réduction de capital ci-dessus.

5. Délégation de pouvoirs au conseil de gérance pour mettre en œuvre la réduction de capital proposée ci-dessus.

6. Divers.

(ii) Les associés présents, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les associés présents, les mandataires des associés représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(iii) Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des associés représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

(iv) L'intégralité du capital social souscrit étant représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

(v) La présente assemblée générale extraordinaire est ainsi régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir délibéré, a alors pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des associés décide de constater la détention par la Société de toutes les vingt et un mille trois cent (21.300) Parts Sociales de Catégorie A, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euro (EUR 25,-) chacune, émises par la Société.

Deuxième résolution

L'assemblée générale des associés décide de réduire, avec effet immédiat, le capital social souscrit de la Société d'un montant de cinq cent trente-deux mille cinq cents euros (EUR 532.500,-) afin de le réduire de son montant actuel de trois millions soixante-deux mille cinq cents euros (EUR 3.062.500,-), réparti en vingt et un mille trois cents (21.300) Parts Sociales de Catégorie A, vingt et un mille trois cents (21.300) Parts Sociales de Catégorie B, vingt et un mille trois cents (21.300) Parts Sociales de Catégorie C, vingt et un mille trois cents (21.300) Parts Sociales de Catégorie D, vingt et un mille trois cents (21.300) Parts Sociales de Catégorie E et seize mille (16.000) Parts Sociales de Catégorie F, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, à un montant de deux millions cinq cent trente mille euros (EUR 2.530.000,-), réparti en vingt et un mille trois cents (21.300) Parts Sociales de Catégorie B, vingt et un mille trois cents (21.300) Parts Sociales de Catégorie C, vingt et un mille trois cents (21.300) Parts Sociales de Catégorie D, vingt et un mille trois cents (21.300) Parts Sociales de Catégorie E et seize mille (16.000) Parts Sociales de Catégorie F, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et d'annuler les vingt et un mille trois cent (21.300) Parts Sociales de Catégorie A.

Troisième résolution

L'assemblée générale des associés décide de fixer, avec effet immédiat, le montant du capital social souscrit de la Société à deux millions cinq cent trente mille euros (EUR 2.530.000,-), réparti en vingt et un mille trois cents (21.300) Parts Sociales de Catégorie B, vingt et un mille trois cents (21.300) Parts Sociales de Catégorie C, vingt et un mille trois cents (21.300) Parts Sociales de Catégorie D, vingt et un mille trois cents (21.300) Parts Sociales de Catégorie E et seize mille (16.000) Parts Sociales de Catégorie F, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Quatrième résolution

L'assemblée générale des associés décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 5. paragraphe 1^{er}. Capital social souscrit.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à deux millions cinq cent trente mille euro (EUR 2.530.000,-) divisé en vingt et un mille trois cents (21.300) Parts Sociales de Catégorie B (les «Parts Sociales de Catégorie B») avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, vingt et un mille trois cents (21.300) Parts Sociales de Catégorie C (les «Parts Sociales de Catégorie C») avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, vingt et un mille trois cents (21.300) Parts Sociales de Catégorie D (les «Parts Sociales de Catégorie D») avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, vingt et un mille trois cents (21.300) Parts Sociales de Catégorie E (les «Parts Sociales de Catégorie E») avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et seize mille cents (16.000) Parts Sociales de Catégorie F (les «Parts Sociales de Catégorie F») avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, chaque part sociale étant entièrement libérée.»

Cinquième résolution

L'assemblée générale des associés décide de conférer tous les pouvoirs au conseil de gérance pour mettre en œuvre les résolutions prises ci-dessus.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17.00 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande des même comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Loesch, P. A. Lechantre, M. Jonas, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 14 décembre 2007, Relation: EAC/2007/15792. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 21 janvier 2008.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2008015617/239/200.

(080012133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

EDS Professionnel Secteur Financier (PSF) Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 13A, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 103.236.

a) Il résulte des décisions prises par l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société, tenue le 28 décembre 2007, que

Le renouvellement des mandats des administrateurs suivants a été confirmé à l'unanimité jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires devant se prononcer sur les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2007:

- M. Alwin Hauke, demeurant à Bahnhofstrasse, 80, D-54459 Wiltingen, Allemagne, né à Steinhaus (Allemagne), le 11 juin 1962, en tant qu'Administrateur-Délégué;

- M. Jean-Louis Vitali, demeurant à L-3468 Dudelange, rue des Fleurs 40, né à Dijon (France) le 7 septembre 1959, en tant qu'Administrateur-Délégué;

- Mme Mia Verreyen, demeurant à B-2070 Zwijndrecht, Ernest Claesstraat 18, né à Wilrijk (Anvers, Belgique) le 13 janvier 1955, en tant qu'Administrateur.

b) Il résulte des décisions prises par le conseil d'administration de la Société, tenu le 12 octobre 2007, que le mandat du réviseur d'entreprise externe de la société, KPMG AUDIT, société civile, a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires devant se prononcer sur les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008015249/1053/25.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2008, réf. LSO-CM05204. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Praetor Global Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 100.490.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 28 novembre 2007

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de ratifier la cooptation de Monsieur Jacques Richard avec adresse professionnelle au 17, avenue Hoche, F-75008 Paris, en remplacement de Monsieur Pierre-Antoine Martel, administrateur démissionnaire au 28 septembre 2007,

2. de réélire Messieurs Edouard de l'Espée, Michel Darblay et Jacques Richard en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2008,

3. de réélire DELOITTE S.A. en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2008.

Luxembourg, le 29 novembre 2007.

Pour PRAETOR GLOBAL FUND

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliataire

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

Directeur / Fondé de Pouvoir Principal

Référence de publication: 2008015252/34/23.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM06879. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Blue Chip Selection Advisory Company, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 71.444.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 26 octobre 2007

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de réélire Messieurs Michel Y. de Beaumont et Laurent Philippe, avec adresse professionnelle au 1, Rond Point des Champs Elysées à F-75008 Paris, en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2008,

2. de nommer Monsieur Stanislas de Beaumont avec adresse professionnelle au 12, Park Place, SW1A 1LP Londres en qualité d'administrateur pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2008,

3. de prendre acte de la démission de Monsieur Kurt Vogelsang de son mandat d'administrateur,

4. de réélire DELOITTE S.A., Luxembourg en qualité de Commissaire aux comptes pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2008.

Luxembourg, le 29 novembre 2007.

Pour BLUE CHIP SELECTION ADVISORY COMPANY S.A.

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliaire

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

Directeur / Fondé de Pouvoir Principal

Référence de publication: 2008015251/34/25.

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2007, réf. LSO-CL03306. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Naptilia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 127.113.

—
EXTRAIT

En date du 1^{er} décembre 2007, l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Démission, avec effet immédiat, de Monsieur Patrick Bos de son poste de gérant de la société.

Nomination, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, de Madame Catherine Peuteman en tant que gérant de la société.

Adresse de Madame Peuteman: 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 21 décembre 2007.

Signature

Le Mandataire

Référence de publication: 2008015253/7491/20.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2008, réf. LSO-CM03478C. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

BF Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 47.267.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2008.

BF INVESTMENT S.A.

Signature

Un Administrateur

Référence de publication: 2008015351/534/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2008, réf. LSO-CM04667. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080011900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Kamaria Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 131.631.

—
EXTRAIT

En date du 1^{er} décembre 2007, l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Démission, avec effet immédiat, de Monsieur Patrick Bos de son poste de gérant de la société.

Nomination, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, de Madame Catherine Peuteman en tant que gérant de la société.

Adresse de Madame Peuteman: 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 21 décembre 2007.

Signature

Le Mandataire

Référence de publication: 2008015254/7491/20.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2008, réf. LSO-CM03493. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Zarita Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 131.620.

—
EXTRAIT

En date du 1^{er} décembre 2007, l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Démission, avec effet immédiat, de Monsieur Patrick Bos de son poste de gérant de la société.

Nomination, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, de Madame Catherine Peuteman en tant que gérant de la société.

Adresse de Madame Peuteman: 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 21 décembre 2007.

Signature

Le Mandataire

Référence de publication: 2008015255/7491/20.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2008, réf. LSO-CM03489. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Tiga S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 38.038.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2008.

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008015352/534/14.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2008, réf. LSO-CM04674. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080011904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Desmo Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 131.619.

EXTRAIT

En date du 1^{er} décembre 2007, l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Démission, avec effet immédiat, de Monsieur Patrick Bos de son poste de gérant de la société.

Nomination, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, de Madame Catherine Peuteman en tant que gérant de la société.

Adresse de Madame Peuteman: 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 21 décembre 2007.

Signature

Le Mandataire

Référence de publication: 2008015256/7491/20.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2008, réf. LSO-CM03495. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Rosavent S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 128.490.

EXTRAIT

En date du 1^{er} décembre 2007, l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Démission, avec effet immédiat, de Monsieur Patrick Bos de son poste de gérant de la société.

Nomination, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, de Madame Catherine Peuteman en tant que gérant de la société.

Adresse de Madame Peuteman: 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 21 décembre 2007.

Signature

Le Mandataire

Référence de publication: 2008015257/7491/20.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2008, réf. LSO-CM03476. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Structura, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 98.987.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social le 27 avril 2007

En date du 27 avril 2007, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reconduire les mandats de Messieurs Philippe Zaouati, Guillaume Abel et Fathi Jerfel, en qualité d'Administrateurs jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2008;
- de reconduire le mandat de DELOITTE S.A. en qualité de Réviseur d'Entreprises jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2008.

Luxembourg, le 27 avril 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour le conseil d'administration

G. Abel

Référence de publication: 2008015258/1024/19.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM07305. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Black Diamond CLO 2006-1 (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 115.069.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration qui s'est tenu en date du 30 janvier 2007 au siège de la Société que:

DELOITTE S.A., société anonyme régie par le droit luxembourgeois ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B, sous le numéro 67.895, a été nommée réviseur d'entreprises de la Société, jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2008.

Pour extrait sincère et conforme

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008015259/805/22.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM07180. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Stradivarius S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 110.590.

Il résulte de deux lettres datées du 7 janvier 2008 et adressées au conseil d'administration, avec copie aux actionnaires de la Société que Mademoiselle Maud Martin et Monsieur Vincent Goy, tous deux avec adresse professionnelle au 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, ont démissionné de leurs fonctions d'administrateurs de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 7 janvier 2008.

Pour avis sincère et conforme

M. Martin / V. Goy

Référence de publication: 2008015261/1138/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM07291. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Flower Werding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4531 Differdange, 126, avenue Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 135.393.

STATUTS

L'an deux mille huit, le dix janvier.

Par-devant Maître Robert Schuman, notaire de résidence à Differdange.

Ont comparu:

Madame Isabelle Werding, employée privée, née à Luxembourg, le 4 juin 1976 (Matricule 1976 0604 324), demeurant à L-4531 Differdange, 134, avenue Charlotte.

Laquelle comparante a par les présentes déclaré constituer une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de FLOWER WERDING S.à r.l., société à responsabilité limitée.

Art. 2. Le siège social est fixé à Differdange.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du ou des associé(s).

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'un commerce d'horticulteur-fleuriste avec vente des articles de la branche: fleurs, plantes, articles cadeaux, céramiques et toutes autres objets décoratifs de la branche.

La société peut en outre exercer toutes activités et effectuer toutes opérations ayant un rapport direct et indirect avec son objet social ou susceptibles d'en favoriser sa réalisation.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Le capital social de la société est fixé à douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-) divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (€ 125,-) chacune.

Art. 6. Les parts sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 7. La société est administrée par un ou plusieurs gérant(s).

L'assemblée générale des associés fixe les pouvoirs du ou des gérant(s).

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 9. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 10. En cas de dissolution, la société sera dissoute et la liquidation sera faite conformément aux prescriptions légales.

Art. 11. Pour tous les points qui ne sont pas réglementés par les présents statuts, le ou les associé(s) se soumet(tent) à la législation en vigueur.

Disposition transitoire

Par dérogation le premier exercice commence aujourd'hui et finira le trente et un décembre 2008.

Souscription

Les parts sociales ont été intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associée unique Madame Isabelle Werding, préqualifiée.

La libération du capital social a été faite par un versement en espèces de sorte que le somme de douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-) se trouve à la libre disposition de la société ainsi qu'il en est justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à € 995,-

Assemblée générale extraordinaire

Réuni en assemblée générale extraordinaire, l'associée unique a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des gérants est fixé à un (1).
- 2.- Est nommée gérante unique de la société pour une durée indéterminée: Madame Isabelle Werding, employée privée, née à Luxembourg, le 4 juin 1976 (Matricule 1976 0604 324), demeurant à L-4531 Differdange, 134, avenue Charlotte.
- 3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de sa gérante unique.
- 4.- L'adresse du siège social est fixée à L-4531 Differdange, 126, avenue Charlotte.

Dont acte, fait et passé à Differdange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: I. Werding, R. Schuman.

Enregistré à Esch/Al., le 11 janvier 2008, Relation: EAC/2008/480. — Reçu 62,50 euros.

Le Receveur (signé): M. Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 21 janvier 2008.

R. Schuman.

Référence de publication: 2008016003/237/64.

(080012426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Europa Ruby S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 128.413.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la Société
tenue au siège social le 14 décembre 2007*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la Société tenue au siège social en date du 14 décembre 2007 qu'il a été décidé, en application de l'article 17 des statuts de la Société, de nommer avec effet immédiat DELOITTE SA, société anonyme dont le siège social est sis au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.895, aux fonctions de Commissaire de la Société.

Le mandat du Commissaire ainsi nommé expirera immédiatement après l'Assemblée Générale des Associés de la Société devant se tenir en l'année 2008 pour statuer sur l'approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 4 janvier 2008.

Certifié conforme et sincère

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008015260/1138/24.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM07307. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

C&A Europe (Luxembourg) Scs, Société en Commandite simple.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R.C.S. Luxembourg B 94.348.

EXTRAIT

Il résulte du Conseil d'Administration de la société C&A EUROPE S.A. en date du 26 octobre 2005, associée commanditée et gérant de la société C&A EUROPE (LUXEMBOURG) Scs, que:

Le siège social de la société C&A EUROPE S.A. a été transféré au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, et ceci à partir du 14 novembre 2005.

Pour extrait conforme
Signature / Signature
Gérant / Gérant

Référence de publication: 2008015312/635/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM07367. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Inspect Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 107.811.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature

Référence de publication: 2008015480/506/13.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2008, réf. LSO-CM01579. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080011870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

EPF Capital Business Park S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 128.912.

Extrait des résolutions prises par les gérants de la Société le 3 septembre 2007

Les gérants de la Société ont décidé:

1. de nommer Monsieur Mark Doherty, né le 12 novembre 1966 à Dublin en Irlande et résidant professionnellement au 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg, gérant de la Société avec effet au 3 septembre 2007 et pour une durée illimitée.

2. de nommer délégués à la gestion journalière de la Société conformément à l'article 11 des statuts de la Société avec effet au 3 septembre 2007 et pour une durée illimitée, Messieurs:

- Mark Doherty, né le 12 novembre 1966 à Dublin en Irlande et résidant professionnellement au 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg,

- Jean-Christophe Ehlinger, né le 18 mai 1970 à Thionville en France et résidant professionnellement au 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg.

Pour extrait
EPF HOLDINGS 13 S.à r.l.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008015313/5499/25.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2007, réf. LSO-CL05017. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Fidarc S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 262.500,00.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R.C.S. Luxembourg B 130.978.

—
EXTRAIT

En date du 20 décembre 2007 GOOD ENERGIES INVESTMENTS (JERSEY) LIMITED, l'associé unique de la société FIDARC S.à r.l., a vendu toutes ses actions détenues en FIDARC S.à r.l. à la société GOOD ENERGIES HOLDINGS LIMITED.

Pour extrait conforme

M. de Groote / R. Bogaerts

Gérant, Manager / Gérant, Manager

Référence de publication: 2008015314/635/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM07368. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012276) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Flora Park S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 113.978.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008015330/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2008, réf. LSO-CM06717. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080011954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Aztec (Luxembourg) Scs, Société en Commandite simple.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R.C.S. Luxembourg B 96.847.

—
EXTRAIT

Il résulte du Conseil d'Administration de la société AZTEC S.A. en date du 26 octobre 2005, associée commanditée et gérant de la société AZTEC (LUXEMBOURG) Scs, que:

Le siège social de la société AZTEC S.A. a été transféré au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, et ceci à partir du 14 novembre 2005.

Pour extrait conforme

Signatures

Gérants

Référence de publication: 2008015315/635/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM07366. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

BRM Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 123.715.

In the year two thousand seven, on the twenty-seventh day of December.

Before Us, Maître Paul Decker, civil law notary, residing in Luxembourg-Eich.

There appeared:

1. Mr Lars-Åke Månsson, residing in von Posts väg 2A, 151 39, Södertälje, Sweden,

holder of 50 corporate units of the company BRM HOLDING S. à r. l., duly represented by Mr Guy Hornick, «maître en sciences économiques», residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on December 20, 2007,

2. Mr Per-Axel Månsson, residing in von Posts väg 4, 151 39, Södertälje, Sweden,

holder of 50 corporate units of the company BRM HOLDING S. à r. l.,

duly represented by Mr Guy Hornick, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal on December 20, 2007.

Said proxies, signed *ne varietur* by the proxy holder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to enact the following:

- the company BRM HOLDING S. à r. l., (hereafter the «Company») with registered office in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register at section B under number 123.715, has been incorporated on January 4, 2007, by a deed of Me Gérard Lecuit, civil law notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 431 of March 22, 2007,

- said appearing parties are the only two members of the company BRM HOLDING S. à r. l., prenamed.

All this being declared, the appearing parties holding one hundred percent (100%) of the corporate capital of the Company, represented as stated hereabove, have taken the following resolutions:

First resolution

The members decide to modify the financial year to be closed on December 31 instead of April 30 and for the first time on December 31, 2007.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the members decide to amend articles 15 and 16 of the Articles of Association, which henceforth will read as follows:

« **Art. 15.** The business year begins on January 1st and ends on December 31st of each year.»

« **Art. 16.** Every year on December 31st, the annual accounts are drawn up by the managers.»

Costs

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at EUR 850.-.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, whom is known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the Notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-sept décembre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

Ont comparu:

1. Monsieur Lars-Åke Månsson, demeurant von Posts väg 2A, 151 39, Södertälje, Suède, propriétaire de 50 parts sociales de la société BRM HOLDING S. à r. l.,
ici représenté par Monsieur Guy Hornick, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 20 décembre 2007,

2. Monsieur Per-Axel Månsson, demeurant von Posts väg 4, 151 39, Södertälje, Suède, propriétaire de 50 parts sociales de la société BRM HOLDING S. à r. l.,
ici représenté par Monsieur Guy Hornick, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 20 décembre 2007.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées *ne varietur* par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, annexées au présent acte pour être formalisées avec celui-ci.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- la société BRM HOLDING S. à r. l., (ci-après la «Société») ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 123.715, a été constituée en date du 4 janvier 2007 suivant un acte reçu par M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 431 du 22 mars 2007;

- les comparants sont les deux seuls associés de la société BRM HOLDING S. à r. l., préqualifiée.

Tout ceci ayant été déclaré, les comparants, représentés comme dit ci-avant, détenant cent pour-cent (100%) du capital de la Société, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de changer la date de clôture de l'exercice social du 30 avril au 31 décembre et ce pour la première fois le 31 décembre 2007.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, les associés décident de modifier les articles 15 et 16 des statuts pour leur donner dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 15.** L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.»

« **Art. 16.** Chaque année, le 31 décembre, la gérance établit les comptes annuels.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges qui incombent à la Société en raison du présent acte sont évalués à environ EUR 850,-.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des comparants, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: G. Hornick, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2007, Relation: LAC/2007/43556. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 21 janvier 2008.

P. Decker.

Référence de publication: 2008015548/206/91.

(080012228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Private Estate Life S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 38, rue Pafebruch.

R.C.S. Luxembourg B 34.402.

En date du 29 novembre 2006, les mandats des administrateurs suivants ont été prolongés:

- Paul Wolff;
- Michel Wolter;
- Machiel Jansen Schoonhoven;
- Ravi Sinha;
- Sally Rocker;

jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'année sociale 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PRIVATE ESTATE LIFE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008015319/250/19.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2008, réf. LSO-CM04181. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080011892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Seth S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 132.927.

L'associé unique a pris en date du 20 décembre 2007 les résolutions suivantes:

1. Il approuve la démission de Monsieur Aloyse Scholtes de sa fonction de gérant.
2. Il nomme comme nouveau gérant pour une durée indéterminée M. Alain Marschallik, né le 27 avril 1954 à Strasbourg et demeurant 7, rue de l'Hippodrome, L-1730 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait
A. Marschallik
Gérant

Référence de publication: 2008015324/1091/17.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2008, réf. LSO-CM05270. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012450) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

GENERAL TRADING, société générale pour l'importation et l'exportation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Enseigne commerciale: CHINA PACIFIC CONNECTION.
Siège social: L-2610 Luxembourg, 76, route de Thionville.
R.C.S. Luxembourg B 11.386.

Constituée sous forme de société anonyme suivant acte reçu par M^e André Schwachtgen, notaire alors de résidence à Pétange, en date du 5 octobre 1973, publié au Mémorial C n° 212 du 30 novembre 1973, transformée en société à responsabilité limitée suivant acte reçu par M^e Tom Metzler, notaire alors de résidence à Rédange-sur-Attert, en date du 30 janvier 1978, publié au Mémorial C n° 70 du 7 avril 1978, modifiée suivant acte reçu par le même notaire en date du 31 janvier 1978, publié au Mémorial C n° 70 du 7 avril 1978, modifiée suivant acte reçu par M^e Jean Seckler, notaire alors de résidence à Junglinster, en date du 24 octobre 1984, publié au Mémorial C n° 317 du 24 novembre 1984, modifiée suivant acte reçu par le même notaire en date du 14 décembre 1987, publié au Mémorial C n° 77 du 23 mars 1988, modifiée suivant acte reçu par le même notaire en date du 10 mai 1988, publié au Mémorial C n° 212 du 5 août 1988, modifiée suivant acte reçu par le même notaire en date du 28 septembre 1988, publié au Mémorial C n° 343 du 31 décembre 1988, modifiée suivant acte reçu par le même notaire en date du 8 février 1993, publié au Mémorial C n° 249 du 27 mai 1993, modifiée suivant acte reçu par le même notaire en date du 23 décembre 1998, publié au Mémorial C n° 221 du 31 mars 1999, modifiée suivant acte reçu par le même notaire en date du 6 août 2002, publié au Mémorial C n° 1497 du 17 octobre 2002, modifié par acte sous seing privé le 22 juin 2006, avis publié au Mémorial C, n° 2084 du 8 novembre 2006.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2007.

Pour GENERAL TRADING, Société Générale pour l'importation et l'exportation
INTERFIDUCIAIRE S.A.
Signature

Référence de publication: 2008015327/1261/31.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2008, réf. LSO-CM05170. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Frisör Thonet Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6750 Grevenmacher, route de Luxembourg, Copal-Match.
R.C.S. Luxembourg B 89.460.

Constituée par-devant M^e Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 octobre 2002, acte publié au Mémorial C n° 1681 du 23 novembre 2002.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2007.

Pour FRISÖR THONET S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008015326/1261/17.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2008, réf. LSO-CM02302. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Sireo Immobilienfonds No. 5 Libero I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 114.968.

—
AUSZUG

Aus den Beschlüssen des Rats der Geschäftsführer im Umlaufverfahren geht folgendes hervor:

1. Die Adresse des Gesellschaftssitzes wurde in der Gründungsakte irrtümlich mit 8a, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, anstatt mit 4a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg angegeben;

2. Die Adresse der alleinigen Gesellschafterin SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 5 SICAV ist in der Gründungsakte mit 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, anstatt mit L-1246 Luxembourg 4a, rue Albert Borschette angegeben;

3. Folgende Mitglieder des Rats der Geschäftsführer haben der Gesellschaft ihre neuen Adressen mitgeteilt:

a. Herr Jost-Albrecht Nies, 4a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg;

b. Herr Rolf Sutter, Laan van Ypenhof 164, NL-3062 ZN Rotterdam;

c. Herr Hilmar Friedrich-Rust, Falkensteiner Str. 19, D-61476 Kronberg im Taunus.

Für gleichlautenden Auszug, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 18. Dezember 2007.

Für die Aktiengesellschaft

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2008015405/1092/24.

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2008, réf. LSO-CM00755. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Eurosat S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 68.009.

—
Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 23 décembre 1998, acte publié au Mémorial C no 209 du 26 mars 1999.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2007.

Pour EUROSAT S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008015328/24/17.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2008, réf. LSO-CM05167. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Solar Chemical S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 17.411.

Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008015331/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2008, réf. LSO-CM06623. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080011956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Xollen Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 135.364.

STATUTES

In the year two thousand seven, on the fifth of December.

Before Maître Joëlle Baden, notary, residing at Luxembourg.

There appeared:

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., a company incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 23, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg and registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under number B 65 906,

hereby represented by Mr Grégory Guissard, jurist, professionally residing in Luxembourg,

by virtue of a power of attorney given in Luxembourg on 27th of November 2007.

The said proxy, after having been signed *in varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) under the name XOLLEN INVEST S.à r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3 Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, manage-

ment and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or to any other company. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1 The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by one hundred twenty-five (125) shares in registered form with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3 Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

In case of plurality of partners, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4 A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partner(s).

7.2 The members of the board might be split in two categories, respectively denominated «Category A Managers» and «Category B Managers».

7.3 The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2 Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any manager of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1 The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3 No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5 The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and, to the extent Category A Managers and Category B Managers were appointed, at least one Category A Manager and one Category B Manager must be present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast and, if the board of managers is composed of Category A Managers and Category B Managers such resolutions must be approved by at least one Category A Manager and one Category B Manager. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7 Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation.

10.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of its sole manager and by the joint signature of two managers in the case of a plurality of managers.

10.2 If the general meeting of partners decides to create two categories of managers (category A Manager and category B Manager), the Company will only be bound by the joint signature of any Category A Manager together with any Category B Manager.

10.3 The Company shall further be bound by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of partners

Art. 12. Powers and voting rights.

12.1 The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2 Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3 Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1 If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

13.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of each year.

14.2 Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

VII. General provision

Art. 17. General provision. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2008.

Subscription - Payment

Thereupon, SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., prenamed and represented as stated here-above, declares to subscribe to the whole share capital of the Company and to fully paid up all one hundred twenty-five shares by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately two thousand Euro (EUR 2,000.-).

Resolutions of the sole partner

Immediately after the incorporation of the Company, the sole partner, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an undetermined period:

- Mr Alain Renard, employee, born in Liège (Belgium) on 18th of July 1963, with professional address on 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg;
- Mr Gregory Guissard, employee, born in Braine l'Alleud, on 1st of August 1980, with professional address on 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg;
- Mrs Saliha Boulhais, employee, born in Florange (France) on 7th of June 1966, with professional address on 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, at the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le cinq décembre.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., une société constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65 906,

ici représentée par Grégory Guissard, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 27 novembre 2007.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination XOLLEN INVEST S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2 Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3 Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance.

7.2 Les membres du conseil peuvent ou non être répartis en deux catégories, nommés respectivement «Gérants de catégorie A» et «Gérants de catégorie B».

7.3 Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2 Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par tout gérant.

Art. 9. Procédure.

9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3 La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique,

9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée et, si des Gérants de catégorie A et des Gérants de catégorie B ont été nommés, au moins un Gérant de catégorie A et un Gérant de catégorie B est présent ou représenté. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés et, si des Gérants de catégorie A et des Gérants de catégorie B ont été nommés, ces résolutions ont été approuvées par au moins un Gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7 Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation.

10.1 La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la seule signature du gérant unique et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants.

10.2 Dans l'éventualité où deux catégories de Gérants sont créées (Gérant de catégorie A et Gérant de catégorie B), la Société sera obligatoirement engagée par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B.

10.3 La Société sera aussi engagée par la signature conjointe ou unique de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée Générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1 L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Sociétés sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Art. 17. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2008.

Souscription - Libération

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., représentée comme dit ci-dessus, déclare souscrire à l'entièreté du capital social de la Société et de libérer entièrement les cent vingt-cinq parts sociales par versement en espèces, de sorte que

la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ deux mille euros (EUR 2.000,-).

Décision de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:
 - Monsieur Alain Renard, employé privé, né à Liège (Belgique), le 18 juillet 1963, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg;
 - Monsieur Grégory Guissard, employé privé, né à Braine l'Alleud (Belgique), le 1^{er} août 1980, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg;
 - Madame Salifia Boulhais, née à Florange (France), le 7 juin 1966, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.
2. Le siège social est fixé au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Guissard, J. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, LAC / 2007 / 39285. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme délivrée à la Société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2008.

J. Baden.

Référence de publication: 2008015672/7241/403.

(080011948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Vandelay Industries S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 109, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 77.498.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008015332/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2008, réf. LSO-CM06602. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080011957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Victoria Quarter (Lux) 2, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 102.647.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008015333/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2008, réf. LSO-CM06716. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080011960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Transsped GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 30.772.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2008.

Pour la Société

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008015353/534/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2008, réf. LSO-CM04604. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080011905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Société Holding pour le Financement Immobilier S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 64.567.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2008.

Pour la société

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008015354/534/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2008, réf. LSO-CM04606. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080011907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Société Holding pour le Financement Immobilier S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 64.567.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2008.

Pour la société

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008015355/534/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2008, réf. LSO-CM04607. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080011908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Viale Marconi Immobiliare S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 77.761.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008015356/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2008, réf. LSO-CM04685. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080011914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

LuxCo UK S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 73.330.

Le bilan au 30 novembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008015357/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2008, réf. LSO-CM04686. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080011915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Sireo Immobilienfonds No. 5 Libero II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 114.952.

AUSZUG

Aus den Beschlüssen des Rats der Geschäftsführer im Umlaufverfahren geht folgendes hervor:

1. Die Adresse des Gesellschaftssitzes wurde in der Gründungsakte irrtümlich mit 8a, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, anstatt mit 4a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg angegeben;
2. Die Adresse der alleinigen Gesellschafterin SIREO IMMOBILIENFONDS No. 5 SICAV ist in der Gründungsakte mit 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, anstatt mit L-1246 Luxembourg 4a, rue Albert Borschette angegeben;
3. Folgende Mitglieder des Rats der Geschäftsführer haben der Gesellschaft ihre neuen Adressen mitgeteilt:
 - a. Herr Jost-Albrecht Nies, 4a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg;
 - b. Herr Rolf Sutter, Laan van Ypenhof 164, NL-3062 ZN Rotterdam;
 - c. Herr Hilmar Friedrich-Rust, Falkensteiner Str. 19, D-61476 Kronberg im Taunus.

Für gleichlautenden Auszug, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 18. Dezember 2007.

Für die Aktiengesellschaft

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2008015406/1092/24.

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2008, réf. LSO-CM00753. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Locasierra S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 72.468.

Le bilan au 30 novembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008015358/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2008, réf. LSO-CM04728. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080011918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Château Prado S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 72.550.

—
Le bilan au 30 novembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008015359/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2008, réf. LSO-CM04725. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080011921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Amberes, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 39.417.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille sept, le onze décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

Monsieur Maurice G. F. Will, né le 1^{er} décembre 1936 à Amsterdam (Pays-Bas), domicilié à B-1380 Lasne (Belgique), 117, Chemin du gros Tienne,

représenté par Monsieur Paul Marx, docteur en droit, domicilié professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le notaire et le mandataire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Lequel comparant, représenté par Monsieur Paul Marx, pré-nommé, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

I.- Que la société anonyme AMBERES ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R. C. S. Luxembourg section B numéro 39.417, a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire alors de résidence à Dudelange (Grand-Duché de Luxembourg) et maintenant à Luxembourg, le 31 janvier 1992, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 301 du 9 juillet 1992, et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant, le 5 novembre 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1211 du 26 novembre 2004.

II. - Que le capital social de la société anonyme AMBERES, prédésignée, s'élève actuellement à cent un mille Euros (EUR 101.000,-), représenté par neuf mille deux cents (9.200) actions sans désignation de valeur nominale.

III. - Que le comparant est détenteur des titres au porteur représentant la totalité des actions de la prédite société AMBERES.

IV. - Que le comparant a décidé de dissoudre et de liquider la société AMBERES, qui a interrompu ses activités.

V. - Que le comparant déclare qu'il a repris tous les éléments d'actif et de passif de ladite société.

VI. - Qu'il est attesté que le comparant est investi de tous les éléments actifs de la société dissoute et répondra personnellement de tout le passif social de la société, même inconnu à ce jour.

VII. - Que la liquidation de la société AMBERES est achevée et que celle-ci est à considérer comme définitivement close.

VIII. - Que décharge pleine et entière est donnée à tous les administrateurs et au commissaire aux comptes de la société dissoute pour l'exécution de leur mandat.

IX. - Qu'il a été procédé à l'annulation des titres au porteur.

X. - Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Frais

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de six cent cinquante Euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: P. Marx, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 21 décembre 2007, Relation GRE/2007/5765. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 14 janvier 2008.

J. Seckler.

Référence de publication: 2008015559/231/52.

(080012452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

BRE/Italy Investor S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 96.620.

Extrait de la résolution de l'associé unique de la Société prise en date du 19 décembre 2007

En date du 19 décembre 2007, l'associé unique de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société de 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, avec effet au 2 janvier 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2008.

BRE/ITALY INVESTOR S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008015400/250/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM07323. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

BRE/Italy Finance S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 96.837.

Extrait de la résolution de l'associé unique de la Société prise en date du 19 décembre 2007

En date du 19 décembre 2007, l'associé unique de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société de 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, avec effet au 2 janvier 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2008.

BRE/ITALY FINANCE S.à.r.l.

Signature

Référence de publication: 2008015401/250/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM07333. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Sireo Immobilienfonds No. 5 Libero IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 117.435.

AUSZUG

Aus den Beschlüssen des Rats der Geschäftsführer im Umlaufverfahren geht folgendes hervor:

1. Die Adresse des Gesellschaftssitzes wurde in der Gründungsakte irrtümlich mit 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, anstatt mit 4a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg angegeben;
2. Die Adresse der alleinigen Gesellschafterin SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 5 SICAV ist in der Gründungsakte mit 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, anstatt mit L-1246 Luxembourg 4a, rue Albert Borschette angegeben;
3. Folgende Mitglieder des Rats der Geschäftsführer haben der Gesellschaft ihre neuen Adressen mitgeteilt:

- a. Herr Jost-Albrecht Nies, 4a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg;
- b. Herr Rolf Sutter, Laan van Ypenhof 164, NL-3062 ZN Rotterdam;
- c. Herr Hilmar Friedrich-Rust, Falkensteiner Str. 19, D-61476 Kronberg im Taunus.

Für gleichlautenden Auszug, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 18. Dezember 2007.

Für die Aktiengesellschaft

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2008015407/1092/24.

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2008, réf. LSO-CM00750. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080012527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Sudimolux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 88.390.

DISSOLUTION

L'an deux mille sept, le onze décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Madame Julie Barlatier, analyste, domiciliée à Londres W8 6TH, 30, Cheniston Gardens, Flat 7, Royaume-Uni, représentée par Monsieur Paul Marx, docteur en droit, domicilié professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée. Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le notaire et le mandataire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, représentée par Monsieur Paul Marx, prénommé, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit ses déclarations:

I.- Que la société anonyme SUDIMOLUX S.A. ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B numéro 88.390, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, le 5 juillet 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1407 du 28 septembre 2002.

II.- Que le capital social de la société anonyme SUDIMOLUX S.A., pré-désignée, s'élève actuellement à cent vingt mille Euros (EUR 120.000,-), représenté par mille deux cents (1.200) actions d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune.

III.- Que selon le registre des actionnaires, la comparante est l'actionnaire unique de la société anonyme SUDIMOLUX S.A.

IV.- Que la comparante a décidé de dissoudre et de liquider la société anonyme SUDIMOLUX S.A., qui a interrompu ses activités.

V.- Que la comparante déclare qu'elle a repris tous les éléments d'actif et de passif de ladite société.

VI.- Qu'il est attesté que la comparante est investie de tous les éléments actifs de la société dissoute et répondra personnellement de tout le passif social de la société, même inconnu à ce jour.

VII.- Que la liquidation de la société anonyme SUDIMOLUX S.A. est achevée et que celle-ci est à considérer comme définitivement close.

VIII.- Que décharge pleine et entière est donnée à tous les administrateurs et au commissaire aux comptes de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats.

IX.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires et des actions de la société dissoute.

X.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Frais

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de six cent cinquante euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: P. Marx, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 21 décembre 2007, Relation GRE/2007/5767. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 14 janvier 2008.

J. Seckler.

Référence de publication: 2008015560/231/50.

(080012454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Abatel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.

R.C.S. Luxembourg B 59.248.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille six, le dix-neuf décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné,

A comparu:

Monsieur Hubert Janssen, Juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

«le mandataire»

agissant en sa qualité de mandataire spécial de GESTRIMO 75 LTD, établie à Suite 13, First Floor, Oliaji Trade Centre, Francis Rachel Street, Victoria, Mahe, Republic of Seychelles

«le mandant»

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée le 15 décembre 2006, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

1. La Société ABATEL S.A., ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B, sous le numéro 59.248, a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en remplacement de Maître Camille Hellinckx, alors Notaire de résidence à Luxembourg, le 14 mai 1997, acte publié le 19 août 1997 au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 450;

2. Le capital de la Société s'élève à USD 200.000,- (deux cent mille US Dollars) entièrement libéré, représenté par 200 (deux cents) actions d'une valeur nominale de USD 1.000,- (mille US Dollars) chacune;

3. Le mandant s'est rendu propriétaire de la totalité des actions de la Société ABATEL S.A.;

4. Le mandant approuve le bilan de clôture de la Société, pour la période du 1^{er} janvier 2006 à ce jour;

5. Le mandant accorde décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire;

6. Le mandant a l'intention de dissoudre la Société avec effet immédiat;

7. En sa qualité de liquidateur de la Société ABATEL S.A., le mandant déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il réglera tout passif éventuel de la Société dissoute, clôturant ainsi la dissolution;

8. Les livres et documents de la Société ABATEL S.A. seront conservés pendant une période de 5 ans à Luxembourg, à l'ancien siège de la Société.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2007. Vol. 31CS, Fol 14, case 12. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2008015662/211/44.

(080012468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2008.